

<http://pierre-alainmillet.fr/Renforcer-les-moyens-de-la>



Conseil de métropole des 12 et 13 Décembre 2022

Renforcer les moyens de la collecte dans les quartiers populaires

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : mardi 13 décembre 2022

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

D'abord nous signalons une erreur de plume dans les deux premiers alinéas du grand II Prévention et collecte des déchets. Le premier évoque entre 2010 et 2021 une réduction de 5,8 % et le deuxième toujours entre 2010 et 2021 une augmentation de 3,8 %. Dans les deux cas, il s'agit des quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant. L'erreur est dans le deuxième alinéa qui porte en fait sur l'évolution récente entre 2020 et 2021.

Mais il reste qu'au total sur la décennie étendue de 2010 à 2021, la baisse ne serait que de 2%, très loin de nos objectifs, et très loin des chiffres annoncés dans le schéma directeur des déchets délibéré en juin dernier. Nous répétons ce que nous avons dit ; nous nous heurtons à une difficulté majeure depuis des années sur nos objectifs de réduction des déchets, quelque soit la majorité politique. La loi nous demandait -10% de 2010 à 2020, notre programme de prévention discuté en 2018 fixait l'objectif de -15% sur 10 ans, la loi anti-gaspillage fixait elle aussi 15% mais sur 20 ans, et vous nous avez proposé, madame la vice-présidente un objectif encore plus fort de -25% que nous continuons à interroger.

En fait, il y a eu une baisse significative au début des programmes de prévention, 7% entre 2007 à 2013, et depuis nous avons stagné. Or, nous n'avons jamais tiré le bilan de ces difficultés et notamment des résultats du programme de prévention qui avait été piloté par Emeline Baume en 2018.

Pour l'essentiel, la stratégie déchet met l'accent sur la collecte des biodéchets qui est un service nouveau, rendu nécessaire par loi, mais surtout qui peut permettre un engagement plus fort des citoyens dans l'effort d'appropriation des enjeux des déchets.

Mais comme souvent, les quartiers populaires sont le concentré des enjeux de notre société et, vous le savez, les résultats ne sont pas bons du point de vue de la réduction des déchets. Nous constatons au contraire une augmentation des quantités produites, une dégradation de la qualité de la collecte sélective, une stagnation au mieux de la collecte du verre.

Madame la vice-présidente, vous avez renforcé les actions de sensibilisation, notamment dans les quartiers populaires et nous vous en remercions. L'action conduite à Vénissieux ce printemps est riche d'enseignements, et elle devrait nous conduire à des décisions nouvelles. Elle montre d'une part qu'il y a un taux significatif de lieu de collecte qui ne sont pas dans un état satisfaisant et cela devrait conduire à une action avec les bailleurs et syndics. Elle montre aussi qu'il y a une disponibilité d'une très large majorité des habitants pour mieux trier, et donc que les actions de sensibilisation peuvent avoir des résultats si elles sont suivies, démultipliées en associant tous les acteurs.

Or, les difficultés de la collecte conduisent nos services à des solutions qui vont à l'inverse. Simplifier le circuit en évitant les points difficiles, en organisant des regroupements de points de collecte qui constituent des transferts de charge de la collecte vers les bailleurs, et quand les difficultés sont trop fortes, stopper la collecte sélective.

La seule réponse est de donner plus de moyens à la collecte pour relever ce défi. Nous faisons la proposition de considérer les points noirs de la collecte dans les quartiers populaires comme nous considérons les points difficiles en quartier urbain qui nécessitent un service complet. Nous proposons d'ajouter un agent par circuit de collecte dont la mission serait d'assurer le lien avec les gestionnaires de sites de manière opérationnelle pour résoudre pas à pas les problèmes concrets. Cela demande de renforcer le partenariat avec les gestionnaires de sites et avec les communes.

De même, les données sur les encombrants doivent nous conduire aussi à des décisions nouvelles. La collecte en déchetterie stagne au même niveau en 2021 qu'en 2010. Nous avons multiplié les initiatives pour proposer des

Renforcer les moyens de la collecte dans les quartiers populaires

alternatives aux habitants sur la collecte d'encombrants, mais il nous faut en faire le bilan. La collecte spécifique par les bailleurs vers la plateforme ILOE représente 3400 tonnes, valorisée à 78%, quand nos déchetteries représentent 138000 tonnes valorisées à 87%. Nous renouvelons notre demande d'un bilan sur ce circuit parallèle à interroger. Au fond, la question est une nouvelle fois celle de la citoyenneté. Les comportements inciviques de dépôt d'encombrants en pied d'immeubles sont une plaie qui coûte cher aux bailleurs et à notre collectivité. Mais dire aux habitants que les comportements citoyens qui prennent le temps d'aller en déchetterie ne sont finalement pas meilleurs que ceux qui contraignent le bailleur à organiser une collecte locale, c'est peut-être une impasse.

Sur tous ces sujets, il nous faut un vrai partage d'expérience, associant les communes, les citoyens pour faire de la bataille pour la prévention et la qualité du traitement des déchets une bataille citoyenne.

Nous vous demandons des dépenses nouvelles, mais vous le savez, les déchets font l'objet d'un budget annexe dont l'équilibre est assuré par les recettes de la TEOM, et la sortie du long conflit juridique sur ce sujet nous assure que nous pouvons intégrer dans ce budget la totalité des dépenses engagées pour la prévention et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

La réussite d'une politique active de prévention des déchets aura finalement un effet à la baisse de nos dépenses à la mesure de l'atteinte de nos objectifs de réduction des déchets.